

FICHE TECHNIQUE (FT)

RÖFIX AG 685 SUPERFLEX S2

Colle à carrelage à couche mince flexible C2 TE S2

Domaines d'application

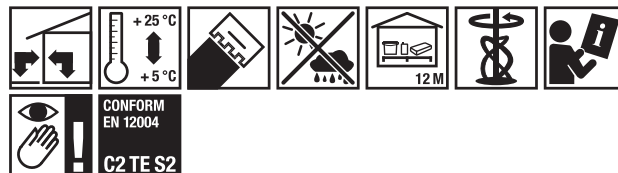
Colle à carrelage à couche mince, flexible, hautement résistant, déformable (S2) conforme à UNI EN 12004 destiné à la pose collée des carreaux en grès cérame et céramique aussi bien que dalles en pierre naturelle pas sensibles à la décoloration sur sols, murs et plafonds. En cas de sous-couches très déformables (par ex. murs en plaques de plâtre, etc.), d'enduits vieux, mais encore consistants, etc. Le produit est approprié également quand il y a des contraintes mécaniques très fortes ou des flexions importantes, telles que, par exemple, on peut rencontrer dans le cas de planchers avec des cavités ou des arches.



Propriétés

- Insoluble dans l'eau
- Déformable (S2)
- Grande stabilité, même avec des formats de grande taille et des revêtements lourds
- Temps de mise en œuvre prolongé
- Résistant aux changements de gel-dégel
- Sur supports minéraux et organiques
- RÖFIX Technologie bas-poussière (peu de poussière)

Mise en œuvre



Données techniques

Numéro d'article	2000155944
EAN	9003304423781
Emballage	
Quantité par unité	25 kg/unité
Unité par palette	48 unité/pal
Granulométrie	0-0,5 mm
Couleur	Blanc brut
Consommation	env. 1,3 kg/m ² /mm
Remarque de consommation	Les valeurs de consommation sont indicatives et dépendent fortement du support et de la technique d'application.
Unité de besoin en eau	env. 6,5 L/unité
Réaction au feu	A2

RÖFIX AG 685 SUPERFLEX S2

Colle à carrelage à couche mince flexible C2 TE S2

Numéro d'article	2000155944
Résistance à la contrainte d'adhérence en traction	≥ 1 MPa
Praticable	24 h
Sollicitable après	7 j
Groupe de colles pour carrelage	C2 TE S2 EN 12004
Temps ouvert	30 min EN 1346
Temps de maturation	5 min
Température du support	5-25 °C
Masticage	48 h

Base du matériau

- Farine de caoutchouc
- Micro-fibres
- Charges minérales
- Polymères
- Ciment portland
- Trass

Conditions de mise en œuvre

Utiliser à une température entre +5 °C et +25 °C, lesdites températures concernent l'air, le subjectile et le produit. En cas d'utilisation dans les systèmes StoneEtics comme couche armée supplémentaire (épaisseur 3-5 mm), protéger, pendant au moins 12 heures (+20 °C), de l'exposition directe au soleil et du vent fort.

Support

Chapes à base de ciment/sulfate, chapes à base ciment, chapes à base de calcium/sulfate, ciment et bétons mis en oeuvre ayant parvenus à mûrissement, enduits à base ciment, ciment/chaux, plâtre et chaux, et sur RÖFIX Unistar LIGHT (dans le système StoneEtics) ainsi que tous les autres supports doivent être conformes aux réglementations en vigueur. Les chapes autonivelantes à base de sulfate de calcium devront être polies avant l'application du carrelage. Faire attention à l'humidité résiduelle admissible selon les différents supports. En cas d'enduits à base de plâtre et de

chaux/plâtre selon EN 13279-1 il faut faire attention à ne pas dépasser un taux d'humidité résiduelle max. de 1%. Le support doit être solide, porteur, sans fissures et sans substances capables de réduire l'adhérence, comme huile ou résidus de vieilles peintures, ainsi que suffisamment sec.

Prétraitement du support

Généralement on conseille un prétraitement avec RÖFIX AP 300 Primer pour les supports très absorbants et avec le primaire d'accrochage RÖFIX AP 320 pour les supports particulièrement difficiles. Les petites irrégularités et cavités dans la surface doivent être réparées avec le mortier approprié (par ex. RÖFIX FS 630).

Préparation

Mélanger d'une façon homogène avec un mélangeur à rotor, en ajoutant éventuellement une petite quantité d'eau pour en régler la consistance. Après avoir mélangé, laisser reposer. Donc mélanger à nouveau.

Consigne de mise en œuvre

Ne pas utiliser le contenu des anciens récipients ouverts et ne pas le mélanger avec du produit frais. Les carreaux doivent être posés sur la couche de mortier-colle en exerçant un mouvement de va et vient, le délai d'ajustabilité

RÖFIX AG 685 SUPERFLEX S2

Colle à carrelage à couche mince flexible C2 TE S2

des carreaux est de quelques minutes après la pose. Vous obtenez également les consignes de sécurité détaillées relatives à la sécurité séparément. Avant toute utilisation, veuillez lire ces fiches techniques relatives à la sécurité.

Mise en œuvre

Appliquer le mortier-colle RÖFIX avec le côté lisse d'une truelle à dents et étaler à l'aide du côté denté possiblement dans une seule direction.

S'il est nécessaire de garantir une pose absolument sans espaces vides entre les carreaux (pièces soumises à l'action constante de l'eau et en extérieurs) on doit suivre la méthode floating - buttering.

Appliquer seulement la quantité de mortier-colle susceptible d'être recouverte dans la limite du temps ouvert.

Les mélangeurs à rotor sont particulièrement adaptés pour les matériaux fortement gluants/visqueux comme les mortiers-colle.

élaborées avec soin et minutie, mais sans garantie d'exactitude ou d'exhaustivité, et à ce titre nous déclinons toute responsabilité pour les décisions prises par l'utilisateur ultérieurement. Les données n'impliquent en elles-mêmes aucune obligation juridique, ni aucune autre obligation. Elles ne dispensent par principe pas le client de s'assurer par ses propres moyens que le produit corresponde bien à l'usage prévu. Nos produits ainsi que toutes les matières premières qu'ils contiennent sont soumis à un contrôle continu, ce qui permet de garantir une qualité constante. Notre service de conseil technique est à votre disposition pour vos questions sur l'utilisation et la mise en œuvre, ainsi que pour la présentation de nos produits. La version actuelle de nos fiches techniques est disponible sur notre site Web, ou peut être obtenue dans nos agences nationales. Vous obtenez également les consignes de sécurité détaillées relatives à la sécurité séparément. Avant toute utilisation, veuillez lire ces fiches techniques relatives à la sécurité.

Toutes les données techniques indiquées dans cette fiche technique ont été déterminées dans des conditions de laboratoire.

Stockage

Conserver au sec et sur des palettes en bois.

Durée de conservation 12 mois à partir de la date de fabrication (voir l'empreinte du récipient) conformément à l'annexe XVII de la directive 1907/2006/CE à 20°C, 65% H.R.

Avis juridiques et techniques

Pour la mise en œuvre de nos produits il faut respecter les informations mentionnées dans les fiches techniques. On recommande de considérer les normes générales et spécifiques de chaque pays (UNI, ÖNORM, SIA, etc.) ainsi que les indications des Associations Professionnelles Nationales.

Remarques générales

Cette fiche technique remplace toutes les versions antérieures. Les données de cette fiche technique correspondent à nos connaissances actuelles en la matière et à nos expériences pratiques. Les données ont été